

Hongrie

L'écart de revenu par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE a légèrement diminué, sous l'effet d'une hausse de l'emploi. Le PIB par habitant et le PIB par heure travaillée représentent désormais près de deux tiers de la moyenne de la zone OCDE.

Les inégalités restent inférieures à la moyenne des pays de l'OCDE, même s'il existe une dimension régionale importante en la matière. Les fortes concentrations de particules fines ont des effets néfastes sur la santé. Le taux de mortalité dû à l'exposition à la pollution atmosphérique en Hongrie est l'un des plus élevés de la zone OCDE.

Les mesures modestes de simplification administrative mises en œuvre récemment prévoient notamment un recours accru aux procédures de notification de fusions et la suppression de plus de 50 obligations de qualifications professionnelles dans l'industrie, le commerce, le tourisme et la restauration. Un vaste programme de formation visant à réinsérer les chômeurs de longue durée sur le marché du travail a également été engagé. Des initiatives sont en cours en vue d'améliorer les résultats de l'enseignement supérieur en mettant l'accent sur des programmes plus adaptés au marché du travail.

Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer davantage l'environnement des entreprises, en simplifiant les formalités administratives et en utilisant mieux les analyses d'impact de la réglementation. Les dérogations sectorielles entravent la concurrence, tandis que la présomption de pouvoir de marché pour les grandes entreprises décourage l'activité entrepreneuriale. Les résultats scolaires et le niveau d'instruction pourraient encore être améliorés et il conviendrait d'accorder une attention particulière aux piètres résultats scolaires de la population rom. Il faudrait réduire le coin fiscal en diminuant le poids des cotisations de sécurité sociale et en transférant la charge fiscale vers des impôts moins générateurs de distorsions. L'âge légal de départ à la retraite sera porté progressivement à 65 ans d'ici à 2022. Il faudrait ensuite l'ajuster en fonction de l'espérance de vie.

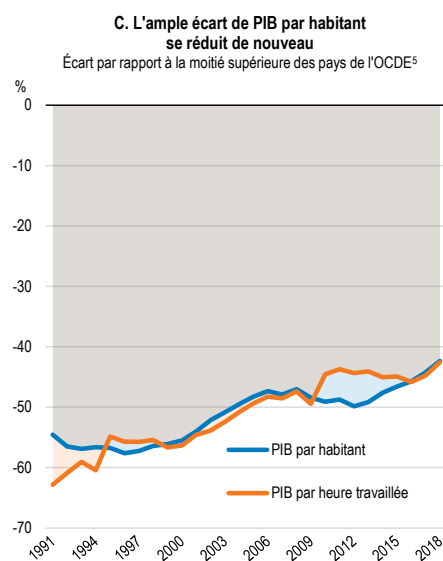
Indicateurs de croissance, d'inégalités et d'environnement : Hongrie

A. Croissance		
Taux annuels moyens de croissance (%)	2002-08	2012-18
PIB par habitant	3.2	3.8
Utilisation de la main-d'œuvre	-0.4	3.1
Dont: Taux d'activité	0.3	1.8
Taux d'emploi ¹	-0.4	1.3
Coefficient d'emploi ²	-0.4	0.0
Productivité du travail	3.5	0.9
Dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	1.2	-0.2
Productivité totale des facteurs	2.2	1.1
Taux de dépendance	0.1	-0.2

B. Inégalités et environnement		
	Niveau	Variation annuelle (en points de %)
	2014	2012-14
Coefficient de Gini ³	28.8 (31.7)*	-0.1 (0)*
Part du revenu disponible national détenue par les 20 % les plus pauvres de la population	8.3 (7.6)*	0 (0)*

	Niveau moyen	Niveau moyen
	2016	2010-16
Émissions de GES par habitant ⁴ (tonnes d'équivalent CO ₂)	5.8 (10.9)*	5.7 (11.3)*
Émissions de GES par unité de PIB ⁴ (kg d'équivalent CO ₂ par USD)	0.2 (0.3)*	0.3 (0.3)*
Part des émissions mondiales de GES ⁴ (%)	0.1	0.1

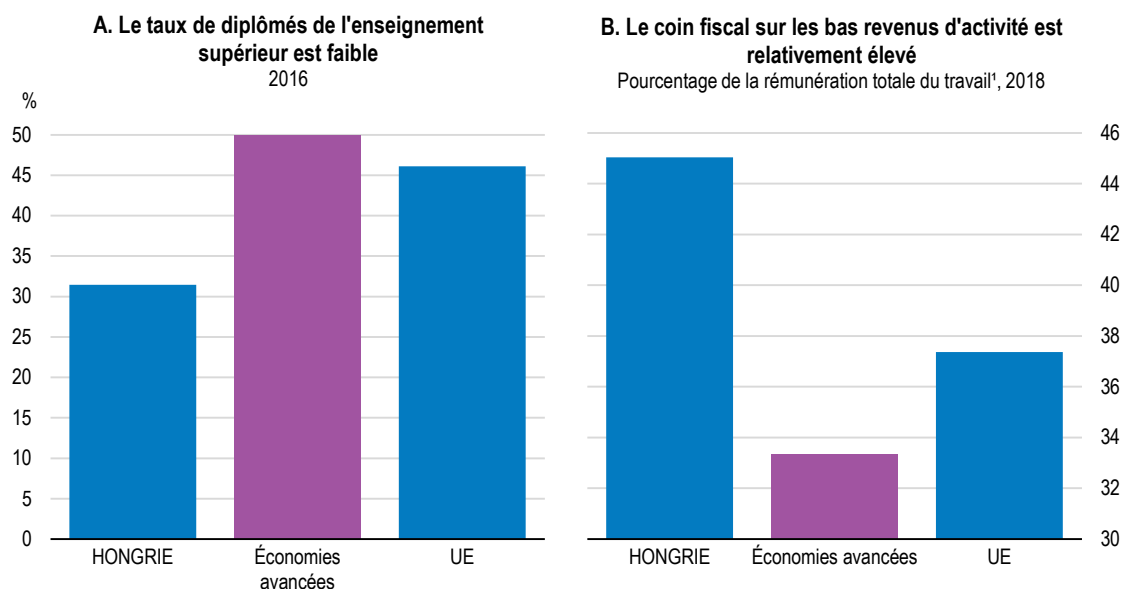
* Moyenne simple des données relatives aux pays de l'OCDE (moyenne pondérée pour les données relatives aux émissions)




Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE ; Partie B : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus et Base de données des comptes nationaux ; Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; et Agence internationale de l'énergie (AIE), Base de données sur l'énergie ; Partie C : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933954952>

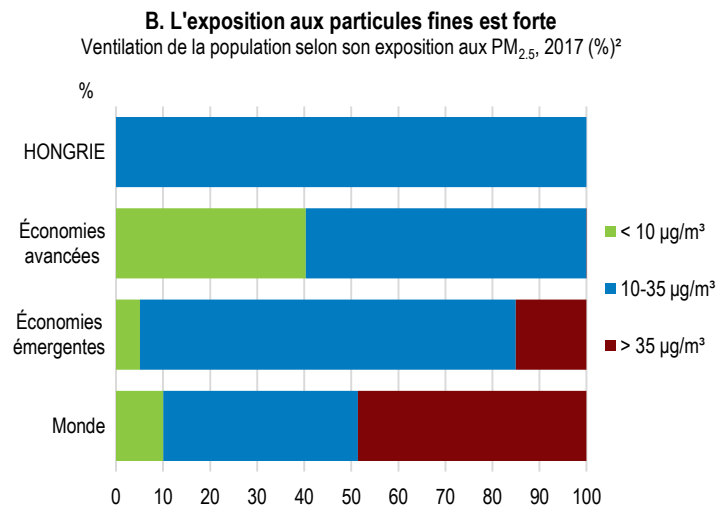
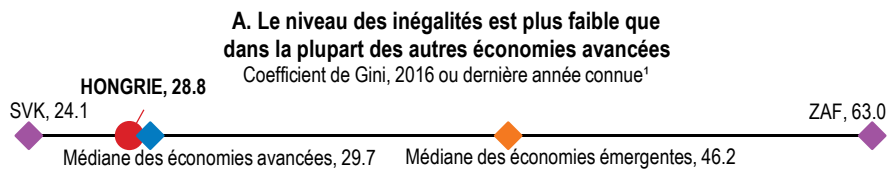
Indicateurs de politique : Hongrie



Source : Partie A : OCDE, Base de données de Regards sur l'éducation ; Partie B : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933955826>

Au-delà du PIB par habitant : Hongrie



Source : Partie A : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus ; Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde ; et Bureau national des statistiques (BNS) de la Chine ; Partie B : OCDE, Base de données sur l'environnement.

Note : Pour avoir de plus amples informations sur les indicateurs ci-dessus, veuillez consulter l'annexe relative aux métadonnées qui figure à la fin de ce chapitre.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933956700>

Hongrie : Priorités d'Objectif croissance 2019

Simplifier les procédures administratives et d'insolvabilité pour les entreprises. La lourdeur et les changements fréquents de la réglementation, associés à la longueur et à l'opacité des procédures d'insolvabilité, dissuadent l'investissement et freinent la croissance de la productivité.

- **Mesures prises :** Des mesures de simplification administrative ont été mises en œuvre, notamment la possibilité de saisir les tribunaux civils par voie électronique pour les litiges commerciaux. L'autorité de la concurrence est intervenue sur plusieurs marchés en 2017 pour proposer une réglementation plus propice à la concurrence.
- **Recommandations :** Mettre en œuvre des analyses d'impact afin de s'assurer que les réglementations n'entravent pas inutilement l'arrivée de nouveaux entrants sur le marché et la concurrence. Renforcer la transparence en ce qui concerne l'élaboration des politiques publiques. Il faudrait que l'autorité de la concurrence examine systématiquement les nouvelles lois susceptibles de freiner la concurrence. Les procédures d'insolvabilité devraient être simplifiées et des procédures de restructuration efficaces devraient être mises en place. Il faudrait réduire le délai formel de cessation d'activité et rendre plus facile la sortie du marché.

Améliorer les résultats et l'équité dans l'enseignement. La diminution régulière des scores PISA, le faible nombre de diplômés de l'enseignement supérieur, les insuffisances de la formation professionnelle

et des taux élevés de décrochage scolaire aboutissent à des problèmes d'inadéquation entre l'offre et la demande de compétences, et pèsent sur l'emploi et les gains de productivité.

- **Mesures prises** : Le gouvernement a mis en œuvre une stratégie en faveur de l'apprentissage numérique sur la période 2017-2020 afin d'améliorer la culture et l'usage des technologies numériques, couvrant tous les niveaux d'enseignement, depuis l'école maternelle jusqu'à la formation des adultes.
- **Recommandations** : Prolonger la période de scolarité obligatoire dans un établissement d'enseignement secondaire pour améliorer les compétences générales et favoriser l'équité. Élaborer des indicateurs de performance destinés aux établissements de formation professionnelle et mieux intégrer l'apprentissage dans l'enseignement général. Stimuler la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur dans les domaines stratégiques. Intégrer l'utilisation des TIC dans la plupart des disciplines. Renforcer les aides destinées aux étudiants défavorisés de l'enseignement supérieur.

Favoriser l'emploi des seniors. Le taux d'activité et le taux d'emploi des travailleurs âgés de plus de 55 ans sont toujours inférieurs à la moyenne de l'UE. Le taux d'emploi des 55-64 ans n'est que de 53.6 % et les incitations à rester sur le marché du travail n'étaient pas nombreuses par le passé.

- **Mesures prises** : À compter de 2019, les cotisations de sécurité sociale sont supprimées pour les retraités qui continuent de travailler. Ils ne sont plus soumis qu'à l'impôt sur le revenu au taux de 15 %.
- **Recommandations** : Indexer l'âge légal de la retraite sur les gains d'espérance de vie. Développer la formation en cours d'emploi tout au long de la vie en créant des comptes individuels de formation. Autoriser les personnes âgées de plus de 55 ans à travailler à temps partiel tout en percevant une pension de retraite réduite. Il faudrait mettre en œuvre systématiquement des mesures plus ciblées d'aide à la recherche d'emploi et de suivi pour les travailleurs âgés sans emploi.

Réduire le coïnc fiscal sur les revenus du travail. Le coïnc fiscal moyen reste relativement élevé dans les comparaisons internationales, en particulier pour les bas salaires.

- **Mesures prises** : Les cotisations patronales de sécurité sociale ont diminué en 2017 et 2018, et une nouvelle baisse est prévue en 2019, portant la réduction à un total de 9.5 points de pourcentage depuis 2016. Les ménages avec deux enfants verront leurs prestations revalorisées en 2019.
- **Recommandations** : Le coïnc fiscal sur les bas salaires pourrait être réduit davantage en introduisant un crédit d'impôt pour l'emploi qui diminuerait proportionnellement à la hausse des salaires, et en relevant le seuil de non-imposition. Réorienter la fiscalité vers des taxes qui génèrent moins de distorsions, telles que les taxes sur l'utilisation des carburants et les taxes sur la propriété immobilière et le foncier non bâti.

* **Accroître le taux d'activité des femmes.** Le taux d'activité des femmes après la naissance d'un enfant est très faible au regard des valeurs observées dans la zone OCDE, alors qu'elles représentent une source importante de main d'œuvre et de croissance de la productivité.

- **Recommandations** : Continuer d'élargir l'offre de structures d'accueil pour les enfants de moins de trois ans et aligner les horaires d'ouverture sur les horaires de travail. Mettre en place un

* Il s'agit d'une nouvelle priorité d'action figurant dans l'édition 2019 d'*Objectif croissance* (par rapport à l'édition 2017), pour laquelle aucune mesure ne peut donc être indiquée).

un système de chèque-service couvrant les allocations de congé parental jusqu'à l'achat de services de garde d'enfants. Cela pourrait stimuler l'offre de services de garde d'enfants par le secteur privé. Inciter davantage les mères qui travaillaient à retourner sur le marché du travail, en reprenant par exemple un emploi à temps partiel, et encourager le congé de paternité.



Extrait de :
Economic Policy Reforms 2019
Going for Growth

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aec5b059-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2020), « Hongrie », dans *Economic Policy Reforms 2019 : Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/0bf56a53-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.